

CERCLE HIPPIQUE DU BOIS DE VINCENNES

8 rue de Fontenay
94130 NOGENT SUR MARNE

PROCES-VERBAL

DU COMITE DIRECTEUR DU 28 JANVIER 2012

* * *

Le Comité Directeur du C.H.B.V. s'est réuni le 28 Janvier 2012 à 13h30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Compte-rendu des entretiens avec les salariés
2. Dossiers dont la prise en charge a été initiée :
 - 2.1. réunion du 23/01 avec Marie-Aline Neliaz et Edgard Leuillieux,
 - 2.2. organisation des pouvoirs bancaires et gestion de la trésorerie,
 - 2.3. organisation de la départementale de dressage et des prochaines activités,
 - 2.4. gestion du club house
3. Organisation et fonctionnement des travaux du Comité et du bureau
4. Définition des priorités du Comité suite à la synthèse des missions à lancer transmise le 22 janvier, en particulier :
 - 4.1. Travaux,
 - 4.2. Subventions,
 - 4.3. Produits dérivés,
 - 4.4. Communication et site internet,
 - 4.5. Retraite des chevaux,
 - 4.6. Système informatique et système des réservations.
5. Notre Projet pour le CHBV : document et information demandés suite à l'AGO
6. Questions diverses

Etaient présents :

Philippe BARDET

Trésorier

Patricia CLINET

Vedad KAJTAZ

Ivan Le GOFF

Michèle RACHOU

Georges-Arnoux RIEUNIER

Président

Guillaume SAVARIAU

Vice-Président

Corinne VAN BUTSELE

Secrétaire Générale

Suzana VOLTZ

###

CB

1. Compte-rendu des entretiens avec les salariés

Départ de deux enseignants :

Chloé Houdin a rompu son contrat de travail pendant sa période d'essai, les raisons invoquées sont liées à des problèmes personnels et de temps de trajet.

Christophe Da Conceicao a demandé un entretien en vue d'une rupture conventionnelle de son contrat de travail. Un entretien préalable a été réalisé à sa demande et il a été décidé d'un commun accord d'une rupture du contrat en date du 20 février. Christophe a souhaité par ailleurs se mettre en congé sans solde à partir du 1^{er} février. La rupture conventionnelle est soumise à un délai de rétraction de 15 jours des deux parties et à validation par l'inspection du travail.

Une annonce a été mise sur le site du GHN et de la FFE pour pourvoir au remplacement des deux enseignants. Guillaume Savariau et Suzana Voltz sont en charge du recrutement.

Responsable Pédagogique :

Olivier Chezeau est confirmé dans ses missions de responsable pédagogique du Cercle qui sont les suivantes :

- Il contrôle et coordonne l'organisation pédagogique,
- Il encadre et anime l'équipe pédagogique,
- Il gère :
 - le suivi du personnel enseignants et de cour,
 - les équidés d'école,
 - la politique d'achat des équidés.
 - la formation des personnels enseignants et de cour,
 - la compétition.

Guillaume Savariau rencontrera prochainement Aurore Pierson, Séverine Brottier, Cilia Da Silva et Joachim Malidor.

Cours assurés par Edgard Leuillieux :

Il est demandé au Comité de statuer sur le principe de cours par un bénévole. Il est relevé que :

- 1) d'une façon générale, les cours assurés par un bénévole à titre régulier ne peuvent s'inscrire dans le projet pédagogique du Club car il n'existe pas de lien de subordination entre le responsable pédagogique et le bénévole, dès lors on ne peut s'assurer que la pédagogie coordonnée par le responsable pédagogique du cercle sera appliquée par le bénévole,
- 2) l'enseignement de l'équitation est un métier, le comité souhaite que les cours assurés au sein du cercle soient dispensés par des professionnels qui exercent l'enseignement à titre d'activité principale,
- 3) il a été constaté dans le cadre des cours assurés par Edgard Leuillieux, le non respect des préconisations concernant les équidés affectés aux reprises,

Il est voté, 8 voix « pour » et une abstention la décision de confier les deux cours assurés par Edgard Leuillieux à un des enseignants salariés du Cercle.

Le planning de l'enseignant, qui assurera désormais les cours, sera adapté à ces nouveaux horaires, de façon à ne pas générer d'heures supplémentaires.

CBS

Georges-Arnoux Rieunier prend contact avec Edgard Leuillieux pour l'informer de cette décision.

2. Dossiers dont la prise en charge a été initiée :

2.1. réunion du 23/01 avec Marie-Aline Neliaz et Edgard Leuillieux,

La réunion de passation des dossiers s'est déroulée en présence de Marie Aline Neliaz, Edgard Leuillieux, Philippe Bardet, Georges-Arnoux Rieunier et Guillaume Savariau.

La passation des dossiers a consisté en un inventaire des documents présents dans l'armoire forte et la remise d'une clé USB contenant des éléments sur l'organisation de la départementale de dressage.

Philippe Bardet a constaté que les informations sur les travaux réalisés ou à réaliser sont incomplètes. Edgard Leuillieux lui a conseillé de prendre contact avec Michel Nicolaon.

2.2. organisation des pouvoirs bancaires et gestion de la trésorerie,

Les pouvoirs bancaires ont été mis en place Sur proposition de Philippe Bardet, il est voté, à 8 voix « pour » et une « abstention », d'ouvrir un compte au CIC à Nogent et de transférer progressivement les comptes du CHBV ouverts au Crédit Mutuel à Paris 15^{ème} vers le CIC de Nogent, ceci pour des raisons de proximité.

2.3. organisation du concours départemental de dressage et des prochaines activités,

Suzana Voltz prend en charge l'organisation de la départementale de dressage le 13 mai 2012 avec l'aide de Patricia Clinet et Vedad Kajtaz.

2.4. gestion du club house

Une commission Club House composée de Philippe Bardet, Patricia Clinet et Michèle Rachou a été mise en place.

Les objectifs suivants sont présentés au Comité :

- 1- limiter la préparation en cuisine pour respecter les conditions d'hygiène alimentaire,
- 2- améliorer la gestion : limitation du nombre de fournisseurs, mise en place d'un inventaire, limiter les crédits etc ...
- 3- respecter les normes de sécurité alimentaire

Le Comité donne mandat, à l'unanimité, à la commission pour poursuivre leurs travaux conformément aux objectifs précités.

Philippe Bardet, en tant que Trésorier du Cercle, gère la caisse du Bar.

3. Organisation et fonctionnement des travaux du Comité et du bureau

Le comité s'organise et fonctionnera en groupe de travail sur les différentes missions déterminées.

4. Définition des priorités du Comité suite à la synthèse des missions à lancer transmise le 22 janvier, en particulier :

Handwritten signature and initials in blue ink, including a stylized signature and the letters 'CB'.

- 4.1. Activités Equestres : Suzana Voltz en lien avec Guillaume Savariau
- 4.2. Travaux : Philippe Bardet, Georges-Arnoux Rieunier, Corinne Van Butsele
- 4.3. Subventions : Corinne Van Butsele et Patricia Clinet
- 4.4. Produits dérivés : Ivan Le Goff
- 4.5. Communication et site internet : Ivan Le Goff, Vedad Kajtaz et Michèle Rachou.
Il est décidé d'ouvrir un compte Facebook dont Ivan Le Goff sera le modérateur pour le CHBV,
- 4.6. Retraite des chevaux : Patricia Clinet et Suzana Voltz
- 4.7. Système informatique et système des réservations : Ivan Le Goff, Vedad Kajtaz et Guillaume Savariau,
- 4.8. Relation propriétaires : Michèle Rachou

5. Notre Projet pour le CHBV : document et information demandés suite à l'AGO

Il est convenu de finaliser le projet préparé avec pour objectif de le communiquer fin février.
Ce projet est pris en charge par Georges-Arnoux Rieunier, Guillaume Savariau, Suzana Voltz et Corinne Van Butsele.

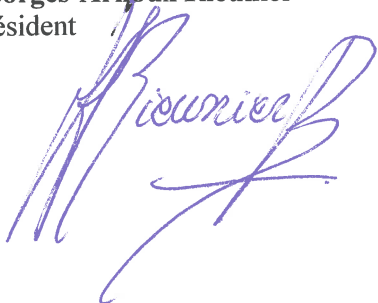
6. Questions diverses

Un pot sera organisé avec les salariés et le comité le samedi 11 février.

Plus aucune question n'étant posée et tous les points à l'ordre du jour ayant été vus, la séance est levée à 17H45.

La prochaine réunion du Comité Directeur est programmée le 15 février à 20h00.

Georges-Arnoux Rieunier
Président



Corinne Van Butsele
Secrétaire Générale

